

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI 2021**

Le 20 mai 2021 à 18 heures 30, se sont réunis à la salle associative, les membres du conseil municipal sous la présidence de Mme Le Maire, Mme Michelle GARAVAGLIA
Sur la convocation qui leur a été adressée par Mme Michelle GARAVAGLIA, le maire, 11 mai 2021, convocation publiée le 11/05/2021

Étaient présents : BEAUGENDRE Laurence, COLLIN Yves, FRIGOULT Valérie, GARAVAGLIA Michelle, SOTO Karine, THOMAS Sylvain, Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

Absents :

Procuration :

Monsieur Sylvain THOMAS est nommé secrétaire de séance

Madame Le Maire fait l'appel des membres du conseil et déclare la séance ouverte

Madame Le Maire annonce aux membres du conseil qu'elle a décidé de reporter le second point « élection du deuxième adjoint ».

En effet Madame Le Maire rappelle que dans un premier temps, les dates des prochaines élections n'étaient pas fixées, elles pouvaient se dérouler en juillet ou en septembre.

Cependant, entre la convocation transmise le 11 mai 2021 et la séance du conseil du jour, la Sous-Préfecture de FOUGERES-VITRE a transmis le 18 mai 2021 l'arrêté portant convocation des électeurs pour l'élection municipale partielle des 4 et 11 juillet 2021.

Dans un souci d'équité, Madame Le Maire informe qu'elle préfère reporter l'élection du deuxième adjoint au premier conseil qui suivra l'élection municipale partielle.

LE COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 8 AVRIL EST ADOPTE A L'HUNANIMITE

VALIDATION DEVIS TRAVAUX 2 RUE DU SABOTIER

Délibération 2021 – 29

Madame Le Maire rappelle que lors du dernier conseil, il avait été décidé de contacter des artisans pour les réparations de la douche au n°2 rue des sabotiers.

Madame Le Maire présente les deux devis reçus :

- El Christophe ROUANET pour un montant de 2 437.00 € HT
- EURL Eric GICQUEL pour un montant de 2 200.83 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité valide le devis de l'EURL Eric GICQUEL d'un montant de 2 200.83 € HT.

Madame Le Maire informe le conseil que l'imprimante du secrétariat de la Mairie est devenue obsolète.

Un contact a été pris avec 2 sociétés proposant de la location ou de l'achat d'imprimante.

Un comparatif sur la base d'une consommation moyenne et annuelle est présenté aux membres du conseil.

Coût moyen annuel avec l'imprimante actuelle : 1 013.48€ TTC

Coût moyen annuel avec la société Rex Rotary (location) : 1 186.40€ TTC

Coût moyen annuel avec la société Générale de Bureautique 35 (location) : 958.03€ TTC.

Après en avoir délibéré le conseil décide à l'unanimité la proposition de la Générale de Bureautique 35 et autorise Mme Le Maire à signer le contrat.

Pour rappel :

Loyer mensuel : 51.03€ HT

Coût de la copie noir : 0.0035€ HT

Coût de la copie couleur : 0.035€ HT

PASSAGE DE LA NOMENCLATURE M14 A LA NOMENCLATURE M57**Délibération 2021 – 31**

Vu l'article 106 III de la loi n°2015-9941 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) qui dispose que les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent, par délibérations de l'assemblée délibérante, adopter le cadre fixant les règles budgétaires et comptables M57 d'ores et déjà applicable aux métropoles ;

Vu l'avis favorable du comptable,

Le Conseil municipal, décide, pour le budget principal de la commune ainsi que pour ses budgets annexes tenus en comptabilité M14, d'appliquer par anticipation la nomenclature M57 à compter de l'exercice 2022

Concernant les amortissements, la commune ne souhaite pas appliquer le prorata temporis compte tenu du caractère non significatif sur la production de l'information comptable. Ce traitement dérogatoire s'applique pour l'ensemble des catégories d'immobilisations.

Les règles comptables accompagnant ce passage seront annexées au Règlement Budgétaire et Financier qui fera l'objet d'un vote ultérieur

PLANNING DES PERMANENCES ELECTORALES JUIN 2021

Délibération 2021 – 32

Créneaux horaires	20 juin 2021	27 Juin 2021
8h - 11h30	Mme Le Maire M. Louis JUIGNET Mme Solange COLLIN M. Joseph LHERMENIER	Mme Le Maire M. Louis JUIGNET Mme Solange COLLIN M. Joseph LHERMENIER
11h30 - 15h	M. Sylvain THOMAS Mme Laurence BEAUGENDRE M ; Eddy COURSIN	M. Sylvain THOMAS Mme Laurence BEAUGENDRE M ; Eddy COURSIN
15h - 18h00	Mme Le Maire M. Yves COLLIN Mme Valérie FRIGOULT Mme Anne LE NAGARD	Mme Le Maire M. Yves COLLIN Mme Valérie FRIGOULT Mme Anne LE NAGARD

QUESTIONS DIVERSES

Délibération 2021 – 33

a) Rencontre avec Mme GUILLERME, Architecte des Bâtiments de France :

Madame Le Maire informe le conseil qu'elle a contacté Mme GUILLERME afin d'avoir un avis concernant la rénovation de la Mairie.

Selon l'architecte, la rénovation et la mise aux normes de l'actuelle Mairie paraissent compliquées surtout en raison des problèmes d'accessibilité.

Un prochain rendez-vous avec Mme GUILLERME et Mme Karine RENARD du département sera programmé en vue éventuellement de l'établissement d'un contrat d'objectifs.

Il est demandé au conseil d'envisager d'autres options (autre bâtiment ou construction neuve).

Dans tous les cas, il faut prévoir des locaux évolutifs.

b) Récupération du bois près de l'église :

Le bois sera retiré dès le weekend de la Pentecôte

c) Travaux de voirie :

La pose de la résine dans le bourg est prévue 1^{ère} semaine de juin si les conditions météorologiques le permettent

Les travaux d'enrobé sont programmés 1^{ère} quinzaine de septembre.

d) Accotements :

Le passage de l'entreprise VERRON pour la taille des accotements est prévu mi-juin

e) Nomination CPRB :

Suite à la démission de M. Thierry CORNU, il convient de remplacer le siège vacant. Proposition d'attendre les prochaines élections pour la nomination.

f) Prochain conseil :

Le 24 juin 2021



La séance est levée à 19 heures 45